

Intervention CGT Retraités Arles 26.03.24

Je ne peux commencer cette intervention sans évoquer le drame qui se joue à 3000 km d'ici, dans la bande de Gaza. Plus de 30.000 morts avec une forte proportion de femmes et d'enfants, sous l'effet des bombes, mais aussi, et ça va hélas s'accélérer, à cause de la famine. Un véritable crime contre l'humanité que les tergiversations onusiennes sont incapable d'arrêter. Ensemble exigeons que la France, pays des droits de l'homme, mette véritablement toutes ses forces pour un cessez le feu immédiat et définitif, avec une solution à deux états.

Presque aussi loin, mais 2000 km plus au nord, les échanges d'artillerie incessants, pour le plus grand bonheur des marchands de canons, ont aussi fait leurs lots de victimes, de populations déplacées, de terres stérilisées. A l'opposé du discours « va-t'en guerre » du Président de la République, la France doit demander un cessez le feu immédiat et le respect de l'intégrité territoriale ukrainienne.

En Ukraine, comme à Gaza et partout dans le monde, l'urgence est d'agir pour la paix.

Effort de guerre, dette de la France, déficit du PIB,... autant de prétextes pour nous serrer un peu plus la ceinture ! Particulièrement celle des retraités.

Parce que, oui, la ceinture, nous l'avons resserrée de quelques crans ces dernières années... La revalorisation des pensions de 5,3% au 1er janvier 2024 n'est pas un cadeau, il s'agit de la stricte application du Code de la pension de base en fonction de l'inflation. Mais au bout du compte, après des gels successifs et des décalages de versements, toutes les personnes en retraite ont

perdu au moins 9% de pouvoir d'achat, depuis 2017, plus le cumul des pertes de chacun des 84 mois qui s'élève à près de 3 mois de pension ! C'est pire pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de 25 % de la CSG en 2018! : Perte de 11% et de 4 mois de pension.

Ainsi beaucoup de retraité·es s'interrogent sur leur capacité à faire face aux dépenses incompressibles, dans un contexte où les prix des produits de grande consommation, du logement et de l'énergie ne cessent d'augmenter, où les franchises et participations forfaitaires médicales viennent de doubler.

Alors non, les revalorisations des retraites de base et complémentaires ne sont pas indécentes, elles sont insuffisantes !

Et pour 2024, rien n'est prévu ! Il y a urgence à ce que les retraites soient à nouveau revalorisées en début d'année avec une étape en juillet et une régularisation en fin d'année, en fonction du niveau de l'inflation réelle.

Et, en même temps, en France selon Oxfam :

- En dix ans, le nombre de milliardaires a été multiplié par trois, leur fortune a été multipliée par quatre.
- Les quatre milliardaires français les plus riches et leurs familles ont vu leur fortune augmenter de 87% depuis 2020. Dans le même temps, la richesse cumulée de 90% de la population a baissé.
 - Sur cette même période, les 42 milliardaires français (dont 6 femmes) ont gagné 230 milliards d'euros, autant que pour faire à chaque retraité un chèque de... 13.500 € !

Et cerise sur le gâteau, pour pimenter la vie des retraités, les services publics sont de plus en plus exsangues, avec un accès de plus en plus inégal !

Qu'il s'agisse des transports, de l'énergie, de la santé, de l'éducation, La Poste..., aucun n'y échappe, alors que les besoins de la population sont immenses !

De plus en plus, les démarches sont dématérialisées, excluant de fait une grande partie des retraité·es en fracture numérique. Rien ne peut remplacer le contact avec un agent formé, en capacité de répondre aux questions et problématiques des usager·es et surtout pas les maisons France services, qui fleurissent un peu partout sur le territoire pour pallier la fermeture des bureaux de postes, des services des impôts et finances publiques... De même pour l'accès à la santé qui ne peut se concevoir par le développement des consultations en télémédecine.

Il y a urgence à développer l'implantation des services publics sur l'ensemble du territoire.

L'accès à la santé est une des principales préoccupations des retraité·es. L'hôpital public doit demeurer le pivot du système de soin, le centre du travail en réseau avec les autres services et professionnels de santé et sortir de la logique de recherche de rentabilité. Le développement des centres de santé publics sur l'ensemble du territoire est un moyen de lutter contre la désertification médicale et de permettre l'accès aux soins de toutes

et tous. C'est bien là l'axe revendicatif qui a été développé lors du débat public que nous avons organisé le 11mars avec nos camarades de l'hôpital d'Arles.

Tout comme nous revendiquons toujours auprès de la Com. d'Agglo. ACCM la gratuité des transports, au moment où elle devient effective à Montpellier et revient sérieusement dans le débat à la métropole marseillaise.

Les neuf organisations de retraités, dont nous fêtons cette année les 10 ans d'existence, appelaient donc à cette journée d'action pour revendiquer :

- L'augmentation immédiate des retraites et pensions de 10 %**
- Des mesures solidaires pour revaloriser les petites pensions**
- La re-matérialisation des bulletins de retraites et pensions**
- Le développement des services publics de proximité sur l'ensemble du territoire**

Evidemment je ne peux passer là, sous silence, la volonté du maire d'Arles de virer la CGT de ses locaux historiques de la Bourse du Travail au prétexte d'y installer l'office du tourisme d'Arles. C'est absurde pour l'office du Tourisme qui n'y aurait strictement rien à gagner compte-tenu des besoins en surface, en accessibilité, en visibilité. C'est par contre très logique avec la politique réactionnaire de notre édile. Ajoutons qu'il n'en a rien à faire de l'histoire du patrimoine de notre ville où celle de la Bourse du travail se mêle intimement à celle de la CGT depuis sa création.

Je ne résiste pas ici à citer Victor JEAN, jeune avocat fraîchement élu conseiller général, qui déclarait, en 1900, juste avant la création de la Bourse du Travail d'Arles: *« C'est bien là le levier le plus puissant de l'émancipation*

ouvrière (...) C'est ton palais, travailleur, que l'on va construire. Bientôt, je l'espère, il s'ouvrira, tu y entreras en maître et tu deviendras puissant parce que c'est l'affranchissement que par lui tu conquerras.»

Alors OUI, la CGT depuis 124 ans, elle y est, elle y reste. OUI, les travailleurs arlésiens garderont leur palais !

Merci de rester attentif à toutes les initiatives qui auront lieu et si possible d'y participer. Pensez à signer et faire signer la carte pétition.

J'en terminerai avec un autre anniversaire : Il y a 80 ans, le 15 mars 1944, le programme du Conseil National de la Résistance, "**les jours heureux**" était adopté, dans la clandestinité, à l'unanimité de ses 16 membres.

Alors que le programme du CNR vise à **reprendre le pouvoir sur les forces de l'argent, le néo libéralisme**, lancé dans les années 80, **met quant à lui l'Etat au service des marchés financiers.**

C'est le sens de la politique menée par l'actuel président Emmanuel Macron en **voulant affaiblir la sécurité sociale et l'assurance chômage.**

Quelles leçons tirer du programme du CNR dans le contexte actuel, alors que la menace de l'extrême droite est de plus en plus réelle ?

Dans ce moment de basculement, l'expérience du CNR doit nous servir de boussole et nous inspirer.

J'emprunterai ma conclusion à celle de l'intervention de Sophie Binet lors du colloque sur les Jours heureux réalisé il y a quelques jours à l'initiative de la CGT au quel l'ensemble des syndicats ont participé, y compris la CFDT :

« La clairvoyance et la volonté de quelques-unes et de quelques-uns permet de déplacer des montagnes. Rien n'est écrit d'avance. L'optimisme est ce qui permet de rassembler, de relever la tête. Et dans les moments de doute ou de fatigue, pensons aux résistants et aux résistantes.

Aux heures les plus sombres, ils et elles ont été capables de rédiger un programme intitulé « Les Jours heureux ».

Alors soyons optimistes et écrivons ensemble la suite des jours heureux ! »